

## LES USAGES DE DROGUE AU TRAVAIL : RECONNUS MAIS PEU VISIBLES

---

Dans un récent sondage sur les usages de drogue au travail\*, il apparaît que 91% des dirigeants, encadrants et responsables des ressources humaines interrogés constatent qu'il existe des consommations de « substances psychoactives » en entreprise. Pour 85% de ces dirigeants, ces usages sont une véritable préoccupation, notamment parce qu'ils ont un impact sur le travail de leurs salariés.

Par contre, dans le détail, si les employeurs « repèrent » bien les problèmes que peuvent poser l'alcool et le tabac en entreprise, peu d'entre eux considèrent qu'il peut exister des usages de substances illicites chez leurs salariés. D'après l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (Ofdt), cette méconnaissance serait due « en partie au caractère illégal de ces produits qui engendrerait plus d'usagers cachés que pour les drogues licites ».

Parmi les drogues illicites citées comme étant consommées par les salariés, c'est le **cannabis** qui arrive en tête : 10% des responsables interrogés ont recensé des usagers de cannabis et 7 fois sur 10 ils pointent un problème lié à cette consommation. L'impact du cannabis sur le travail est pour eux en premier lieu la baisse des performances. La baisse de qualité du travail fourni est le second impact le plus cité, suivi des problèmes d'absentéisme et de retards fréquents.

Face à ces questions d'abus de substances psychoactives au travail, les dirigeants ont tendance à avoir recours à la réponse individuelle (85%) mais les mesures collectives sont aussi largement utilisées (82%).

Sur le plan individuel, le personnel encadrant recherche d'abord le dialogue avec le salarié (69%) et en second lieu il fait appel au médecin du travail (65%). Le dépistage arrive en dernière place des mesures citées par les dirigeants interrogés (15%).

Sur le plan collectif, les actions de formation ou de sensibilisation du personnel et de l'encadrement (51%) devancent l'aménagement du règlement intérieur et des moyens de contrôle (48%). La mise en place d'une politique globale de santé, de sécurité et de prévention est la troisième mesure citée (46%).

Pour en savoir plus, consultez le document de l'OFDT.

### Articles en lien :

[Les chiffres clés des usages de drogues](#)

[Comment dépiste-t-on les drogues ?](#)

\* sondage BVA commandé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) et analysé par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (Ofdt)